



PREAVIS MUNICIPAL No 06/2012 AU CONSEIL COMMUNAL DE MORRENS

DEMANDE DE CREDIT POUR LES COLLECTEURS EC/EU DU RACCORDEMENT DU QUARTIER "SEMECHAUX"

Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Introduction

Le quartier du Seméchaux poursuit son développement et la Commune doit assurer la problématique de l'évacuation des EC/EU. Il revient à la Commune de construire les canalisations depuis la sortie du périmètre du PPA, situé à l'est de la parcelle, jusqu'aux collecteurs existants situés sur la route d'Echallens.

Demande de crédit

Lors de l'établissement du PPA, afin de fixer les conventions, il était nécessaire de connaître l'importance des travaux à entreprendre. Deux demandes avaient été faites dont les prix variaient de CHF 30'000 à CHF 56'000.-. Ces deux offres ne sont pas comparables dans leur réalisation, l'une d'entre elle comportant la traversée de la route de Cheseaux en "pousse-tube".

L'avancement du PPA, pour la plus grande partie, a été retardé, voire bloqué. Cependant un propriétaire a décidé pour sa part de construire. A ce jour, le bâtiment est pratiquement terminé et se doit d'être prochainement raccordé.

L'estimation faite par la Municipalité pour réaliser les travaux est d'environ CHF 40'000.-.

Bien évidemment, des demandes de soumission seront faites afin de choisir la meilleure solution.

La demande présentée au Conseil communal est d'accorder à la Municipalité un crédit pour la réalisation des raccords des EC/EU du quartier "Seméchaux" d'un montant de **CHF 40'000.-**. Le montant sera prélevé sur les liquidités courantes. Cet investissement sera amorti sur une durée de 30 (trente) ans au maximum.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Morrens après avoir :

- vu le préavis n° 06/2012 de la Municipalité
- entendu le rapport de la Commission ad hoc
- entendu le rapport de la Commission des finances

Décide

d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 40'000.- pour le raccordement des EC/EU du PPA le Seméchaux.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Jean-Daniel Chamot

Marie-France Maillard

Adopté lors de la séance de la Municipalité du 28 août 2012.

C.C. du 24 septembre 2012

Réf. : R. Tanniger

Morrens, le 28 août 2012